



# Le Beau Lieu

Bulletin d'informations municipales

Septembre 1989

ISSN 0823-7662  
Dépôt légal

## Hydro-Québec est-il au courant ?

La MRC de l'Île d'Orléans a adopté à sa dernière réunion une résolution demandant à Hydro-Québec de revoir sa politique d'entretien à l'Île d'Orléans. Voici donc les termes de cette résolution:



Attendu que le service d'Hydro-Québec à l'Île d'Orléans laisse à désirer depuis plusieurs années;

Attendu que des pannes fréquentes frappent le réseau de l'Île d'Orléans;

Attendu que l'entretien préventif du réseau est remis en question;

Attendu que ces arrêts de courant créent des préjudices à de nombreux résidents de l'Île;

### D'AUTRE PART:

Attendu que l'Île d'Orléans est un site historique;

Attendu que déjà Hydro-Québec défigure ce site avec ses tours de transmission;

Attendu que les fils qui ceignent l'Île cadrent mal avec la beauté du site;

Attendu que Hydro-Québec a pratiqué en 1988 un émondage très sévère autour de ses fils et a ainsi créé un couloir qui défigure le côté boisé de l'Île;

### IL EST PROPOSÉ PAR LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ

de demander à Hydro-Québec de nous faire part de façon officielle de ses démarches pour doter l'Île d'Orléans d'un réseau d'électricité à l'abri des nombreuses pannes et de nous proposer un calendrier d'opération;



de demander à Hydro-Québec s'il prévoit un jour débarasser l'Île d'Orléans de ses tours disgracieuses;

de demander à Hydro-Québec un engagement ferme que les émondages sévères ne seront plus pratiqués à l'Île d'Orléans;

de demander à Hydro-Québec de participer à la protection du site exceptionnel de l'Île d'Orléans en prévoyant dès maintenant un calendrier pour enfouir les fils à l'Île d'Orléans.

### Nouvelle employée à la municipalité

La municipalité de Sainte-Pétronille a, à son service, une nouvelle employée. Il s'agit de Mme. Mimie Levasseur. Cette dernière a été engagée le 5 septembre passé pour assister le secrétaire de la municipalité dans ses tâches. Souhaitons qu'elle trouvera plaisir à travailler parmi nous.

## Élections municipales

Concernant l'élection du 5 novembre prochain, veuillez prendre note que toute déclaration de candidature à l'un des poste du conseil municipal doit être déposée au bureau du président d'élection (en l'occurrence, M. Gaston Lebel) situé au 3, Chemin de l'Église, Sainte-Pétronille.

Contrairement à ce qui avait été annoncé dans la dernière édition du Beau Lieu, les jours et heures déterminés pour présenter vos déclaration sont :

**Le soir, les mardi et jeudi, de 19h00 à 21h30 et le vendredi, 13 octobre, de 9h00 à 16h30.**

Si plus d'un candidat pose sa candidature, le scrutin sera tenu le 5 novembre 1989 de 9h00 à 19h00 et le vote par anticipation se déroulera le 29 octobre 1989 entre 12h00 et 29h00. Pour l'occasion, Mme. Mimie Levasseur agira à titre de secrétaire d'élection.

### Le téléphone à peu de frais...



Lors de sa dernière assemblée, le Conseil municipal a voté une résolution à l'adresse de Bell Canada. Par cette résolution, le Conseil invite Bell Canada à modifier son système de tarification pour permettre aux usagers des banlieues de région de Québec d'appeler, sans frais interurbain, partout à l'intérieur de la région métropolitaine. Actuellement, un résident de Québec peut téléphoner, sans frais supplémentaire, aussi bien à Saint-Nicolas qu'à Sainte-Pétronille. Par contre, les résidents de Saint-Nicolas et de Sainte-Pétronille doivent déboursier des frais d'interurbain pour communiquer entre eux.

### Cueillette des grosses vidanges

C'est jeudi, le 26 octobre prochain qu'aura lieu la cueillette spéciale des grosses vidanges pour cet automne. Nous vous rappelons que seuls les rebuts faisant partie de cette catégorie seront ramassés. En plus des ordures ménagères recueillies chaque semaine, on fera la cueillette des meubles et des articles ménagers, des poêles, des réfrigérateurs, des fournaïses, des sommiers et des matelas, des journaux de même que des rebuts en général..

Par contre, on exclut les déchets produits en quantité industrielle, de même que le fumier, la terre, le gravier, le sable, le béton, l'asphalte, les tuyaux, les matériaux de construction, les débris de chantiers de construction, les débris d'incendie, les explosifs, les pièces d'automobiles de grande dimension et les liquides.

### Travaux municipaux

Depuis quelques semaines et pour la période automnale, la municipalité a entrepris de faire exécuter différents travaux de voirie sur son territoire. On entreprendra donc la réfection de trottoir à partir du 125 Chemin du Bout-de-l'île. On effectuera également le pavage des rues Cap-de-Condé et Ferland Sud. Sur la rue des Chênes Nord, on épandra une couche de pierre concassée. On prévoit également des travaux de voirie sur la rue Horatio-Walker. Le Conseil Municipal a bénéficié d'une subvention de 22,000\$ du gouvernement provincial pour faire ces travaux.

### Caisse populaire Saint-Pierre

Avis est donné par les présentes qu'une assemblée extraordinaire des membres de la Caisse Populaire de Saint-Pierre I.O. se tiendra le 23 octobre à 19h30 au local de la caisse.

Lors de cette assemblée extraordinaire, les membres seront appelés à se prononcer sur un projet de règlement relatif à l'émission de parts permanentes par la Caisse Populaire.

Tous les membres sont cordialement invités à y participer.

### Comptoir de partage

Le Comptoir de partage tiendra son assemblée générale vendredi, le 20 octobre à 20h00 à la bibliothèque de Saint-Pierre. On vous attend.

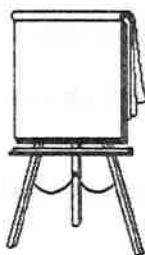
*Dolorès Langlois*

### Cours de Taekwon-do

Comme à chaque automne depuis quelques années, il y a des cours de Taekwon-do sur l'île d'Orléans. Le Taekwon-do est un art martial coréen utilisant les pieds et les mains pour se défendre et dont les valeurs fondamentales sont la courtoisie, l'intégrité, le contrôle de soi la persévérance et le courage. Cet automne, les cours sont donnés par M. Sylvain Guimont, ceinture noire, 1er degré et supervisés par M. Marcel Maroist, ceinture noire, quatrième degré.

Pour tout renseignement, veuillez communiquer au numéro 828-2574 ou 627-4504.

### Exposition d'aquarelles



Yvonne Tschirky-Melançon était l'artiste invitée dans le cadre des festivités en l'honneur du 700e anniversaire de la Fondation de Delémont. À cette occasion, elle exposait ses aquarelles les plus récentes. Cette exposition débutait le 9 septembre au 2800 Delémont, rue du 23-juin 13, en Suisse et se poursuivra jusqu'au 5 octobre 1989.

Nous souhaitons bonne chance à Mme. Tschirky et invitons ceux qui auraient la chance de passer dans les environs à visiter l'exposition.

Chez nous, Mme. Tschirky-Melançon a accepté d'animer un atelier d'aquarelle dans «notre salle» dès le 19 septembre. De plus, elle donnera les samedis un cours gratuit d'aquarelle à un groupe d'immigrés faisant partie du S.A.N.G. (société multi-ethnique).